



**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 11 avril 2019**

---

<b>Nombre de membres en exercice:</b> 15	L'an deux mille dix-neuf et le onze avril, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC
<b>Présents :</b> 10	<b>Sont présents:</b> Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Sabine GINGEMBRE, Danièle GALLIERE, Patrice DURAND, Franck FONADE, Samuel CALDIER, Geneviève TUFFERY
<b>Votants:</b> 14	<b>Représentés:</b> Désiré ROPERS par Alain SOBLECHERO, Jean-Christophe DEPOISIER par Georges GAUCH, Natacha GROSSO représenté par Patrice Durand, Valérie VAN OORTEGEM par Raymond CHAPTAL
	<b>Excusés:</b> Valérie PRADEILLES
	<b>Secrétaire de séance:</b> Georges GAUCH

---

**Ordre du jour**

**Délibérations :**

- Approbation des Comptes de Gestion 2018
- Vote des Comptes Administratifs 2018
- Affectation des résultats de fonctionnement 2018
- Excédents reportés du budget annexe du Multiple Rural
- Clôture du budget de l'eau et transfert des excédents
- Vote des Budgets Primitifs 2019
- Vote du taux des taxes locales directes 2019
- Avenants tarifs camping
- Convention de participation prévoyance renouvellement 31 12 2019
- Convention d'adhésion au service retraite du centre de gestion

**Questions diverses :**

- Elections : scrutin du 26.05.2019
- Groupe scolaire

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

**Délibérations du conseil:**

Cette séance est consacrée à l'étude et au vote des comptes administratifs et de gestion de l'exercice précédent ainsi que des différents budgets.

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de la clôture définitive du budget de l'eau, puisque la compétence est transférée à la Communauté de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (arrêté préfectoral des 18 12 2018 portant sur le transfert de compétences à CŒUR DE LOZERE à compter du 01 01 2019)

**Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018, clôture du budget de l'eau**

M. Le Maire confie la présidence du conseil à M. SOBLECHERO et ne prend pas part au vote.

Les comptes de gestion et comptes administratifs des 3 budgets (commune, multiple rural et eau et assainissement) ont été approuvés et votés à l'unanimité.

Le budget de l'eau est clôturé et les excédents reversés (investissement = 90 837.33 € en investissement et 42 347.99 € en fonctionnement) au budget principal. Voté à l'unanimité.

## **Vote des budgets 2019**

A été ensuite examiné le budget principal de la commune pour l'année 2019 qui s'établi comme suit :

<b>Montant du budget prévisionnel :</b>	<b>1 539 540.32 €</b>
<b>Section de Fonctionnement :</b>	<b>640 713.76 €</b>
<b>Section d'Investissement :</b>	<b>898 826.56 €</b>

Le budget 2019 du multiple rural a ensuite été soumis à l'approbation du conseil comme suit :

<b>Montant du budget :</b>	<b>134 508.03 €</b>
<b>Section de Fonctionnement :</b>	<b>94 604.67 €</b>
<b>Section d'Investissement :</b>	<b>39 903.03 €</b>

**Ces deux budgets ont été votés à l'unanimité**

Ont été ensuite soumis au vote le taux des différentes taxes pour l'année 2019.

A cette occasion Monsieur le Maire rappelle que depuis la mise en place de ce conseil ces taux ont été inchangés. Il propose de les reconduire sans augmentation encore pour l'année 2019 comme suit :

**Taxe d'habitation : 7.15 %**

**Taxe foncière bâti : 12.07 %**

**Taxe foncière non bâti : 175.38 %**

**Ces taux ont été votés par les conseillers présents moins une abstention.**

Compte tenu de l'implantation de quatre hébergements supplémentaires au camping les Berges du Bramont il a été nécessaire d'établir les tarifs de location pour ces derniers

Il a été proposé les tarifs suivants :

**Tarifs pour la saison estivale :**

Semaine 280€

Nuits semaine (lundi au jeudi) : 48 €

Nuits week-end (vendredi et samedi) : 58 €

**Tarifs hors saison estivale :**

Mois : 199 € + 35€ de provision de charges

**Ces propositions ont été votées à l'unanimité.**

Il a été soumis à l'approbation du conseil de donner mandat au Centre de gestion de la Lozère pour la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance pour les agents de la commune qui arrive à son terme au 31 décembre 2019. Cette proposition a fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Le renouvellement pour une année de l'adhésion au service de retraite du centre de gestion de la fonction publique a également été voté à l'unanimité.

## **Questions diverses**

Les élections européennes sont programmées le dimanche 26 mai. Monsieur le Maire demande qu'un tour de rôle pour la tenue du bureau de vote soit établi. Alain SOBLECHERO se charge d'établir un tableau en ce sens.

Monsieur le Maire rappelle que la situation de l'école reste fragile compte tenu de la baisse des effectifs. Il indique que si la cinquième classe a pu être maintenue pour la rentrée 2019-2020, il reste des interrogations pour les années futures. Il demande à chacun de réfléchir sur la façon d'inciter les parents d'élèves de la commune qui scolarisent leurs enfants dans une autre école à les inscrire dans notre groupe scolaire, il en va de sa survie. Différentes pistes de réflexion ont été abordées comme la gratuité de la garderie ou bien encore la façon de faire connaître toutes les activités de cet établissement. Cette réflexion sera menée en concertation avec la municipalité de Brenoux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 0h10.